

Communiqué de « Notre Jura bernois »

Le 28 janvier 2013, le Grand Conseil bernois a pris des décisions extrêmement importantes quant à l'avenir du Jura bernois. Au travers de la révision de la Loi sur le statut particulier du Jura bernois, sa majorité s'est prononcée en faveur de la mise en œuvre des procédures et des votations prévues dans la Déclaration d'intention du 20 février 2012.

Parmi nos membres, certains sont d'accord avec le contenu de la Déclaration d'intention et d'autres pas.

Les premiers estiment qu'il est souhaitable que nous revotions sur l'appartenance cantonale du Jura bernois et que des communes puissent s'exprimer en sens inverse de la majorité, cela pour mettre un terme définitif à la question jurassienne et construire un avenir apaisé dans notre région. Quelques-uns d'entre eux justifient aussi les nouvelles consultations par le fait que les personnes âgées de moins de 58 ans n'ont jamais participé à un scrutin sur le devenir géopolitique du Jura bernois.

Les seconds pensent que la Déclaration d'intention est asymétrique pour deux raisons. D'une part parce les ancrages juridiques des votations prévues sont de nature constitutionnelle dans le canton du Jura et de nature législative dans le canton de Berne, ce qui permet aux habitants de Porrentruy et de Delémont de se déterminer dès le premier vote sur l'avenir institutionnel du Jura bernois alors que les habitants du canton de Berne ne peuvent pas le faire. D'autre part parce qu'aucune commune du canton du Jura ne pourra demander son rattachement au canton de Berne. Ils affirment en outre que les séparatistes auraient dû recourir aux instruments de la démocratie directe pour parvenir à leurs fins.

Répetons que « Notre Jura bernois » se veut le rassemblement de toutes celles et de tous ceux qui – quelles que soient leurs motivations et quelle que soit leur sensibilité politique – souhaitent que le Jura bernois demeure au sein du canton de Berne. Cette diversité dans l'unité incite notre groupement à prendre acte des décisions du Grand Conseil bernois sans les commenter.

A la fin de cette année, probablement le 24 novembre, nous serons donc appelés aux urnes pour une première consultation. « Notre Jura bernois » s'engagera pleinement et de manière déterminée afin que la population de nos trois anciens districts dise d'emblée non à l'ouverture de démarches qui pourraient conduire à une réunification du canton du Jura et du Jura bernois. Au travers de nos réflexions publiques et de nos actions, nous voulons démontrer que le Jura bernois a avantage à rester dans le canton de Berne pour des raisons historiques, politiques et économiques. Nous montrerons qu'il est opportun que le Jura bernois continue à faire partie intégrante d'un canton de près d'un million d'habitants bien organisé et dont le rôle est central dans notre pays. Nous réaffirmerons qu'il serait absolument dommageable que le Jura bernois soit séparé d'avec Bienne, la capitale naturelle de deux tiers au moins de ces habitants. Nous dirons aussi que nous sommes davantage tournés vers le Plateau suisse que vers Bâle, le véritable pôle d'attraction du canton du Jura.

Nous voulons dès à présent rendre notre population consciente des grands enjeux politiques de la prochaine votation et l'inviter à rejeter dès le premier vote le processus qui pourrait conduire à un rattachement de facto du Jura bernois au canton du Jura. Ne nous faisons aucune illusion. Si la population du Jura bernois accepte de participer aux travaux d'une Constituante avec le canton du Jura, elle donnera implicitement son aval à une réunification avec nos voisins du Nord. Il est des fiançailles qui aboutissent nécessairement à un mariage sans divorce subséquent possible.

Nous sommes confiants que les Jurassiennes bernoises et les Jurassiens bernois voudront préserver leur identité et demeurer maîtres du choix de leur appartenance cantonale en disant non aux habiles stratégies gradualistes des séparatistes.

Jean-Pierre Graber, coprésident « Notre Jura bernois »